

Résumé d'une présentation faite par MM. Lévy-Valensi, Pierre Migault et Jacques Lacan lors de la séance du 12 novembre 1931 à la Société Médico Psychologique. Paru dans les Annales Médico Psychologique (1931 II p. 407-408) et dans l'Encéphale (1931-10 p. 821) sous le titre : « Délire et écrits à type paranoïde chez une malade à présentation paranoïde. »

Résumé : Malade âgée de 35 ans, observée dans le service de la Clinique depuis 10 mois, et dont les grandes lignes cliniques sont les suivantes :

1.— Tendances caractérologiques et comportement social de paranoïaque.

2.— Délire actuel mixte. Au premier plan, un délire du type revendicateur (réclamations et démarches réitérées contre de pseudo-injustices, dans un examen auquel la malade s'est présentée neuf fois sans succès) ; au second plan, des éléments nettement paranoïdes, faits d'intuitions, d'inspirations, de sentiment d'influence, de phénomènes hallucinatoires extrêmement élémentaires, tous phénomènes étant à la base d'une construction délirante singulièrement floue et diffuse, à thèmes mégalomane et de persécution.

3.— Une production extrêmement active d'écrits pour la plupart entièrement incohérents, contrastant avec le caractère absolument normal du langage parlé et l'intégrité des fonctions intellectuelles élémentaires.

Le mécanisme de ces écrits est constant, reproduisant celui du segment paranoïde du délire : inspiration et interprétation secondaire.

C'est à cette dissociation entre les discours verbal et écrit, à mécanisme précis, que les auteurs ont pensé pouvoir réserver le terme de Schizographie.

Cette communication sera publiée *in extenso*, comme Mémoire original, dans un prochain numéro des *Annales Médico-Psychologiques*.

La malade introduite écoute attentivement la discussion et interrompt fréquemment les orateurs pour contester habilement leurs dires et protester contre sa réputation d'aliénée.

MME THUILIER-LANDRY — Chez les déments paranoïdes objets de ma thèse, le trouble du langage écrit avait été antérieur aux troubles du langage oral. Ils ne convenaient pas non plus, à l'inverse de celle-ci, de l'anomalie des parties incohérentes de leurs écrits qu'on leur signalait. En dehors de l'intelligibilité des idées écrites, il y avait des troubles calligraphiques. Souvent j'ai vu l'incohérence orale et graphique se manifester à la suite d'une longue période de mutisme réticent.

M. Courbon — La dialectique parfaitement opportune et la tension de l'intérêt pour la discussion dont a fait preuve la malade devant nous ne sont pas à la portée d'un dément. Elle a de l'incohérence dans son délire, mais une cohérence parfaite dans son adaptation à la situation. L'épithète paranoïaque lui conviendrait mieux que celle de paranoïde.

M. Henri Claude — Elle écrit comme une paranoïde, mais elle parle comme une paranoïaque. Le plus souvent, les écrits de nos malades sont moins révélateurs de leur psychose que leur langage. De là vient que si souvent les gens à qui ils écrivent pour protester contre leur internement croient arbitraire leur séquestration.

Mais les modes de la dissociation du langage sont les plus variés, portant électivement tantôt sur tel thème particulier de discours, tantôt sur telles circonstances où le discours a lieu.

M. Lévy-Valensi — C'est précisément par ce mélange de signes de validité et d'invalidité mentale qui empêche de la classer nosologiquement, que cette malade est intéressante. Le terme de schizographie nous semble la meilleure étiquette à donner au trouble de ses écrits.